



Rodez, le 12 décembre 2013

à **Mesdames et Messieurs**  
**les Représentants de l'Assoc. des Parents d'élèves**  
**les délégués des Parents au Conseil d'École**  
**ÉCOLE MATERNELLE R. FABRE - LE TRICOT**  
**QUART. DU TRICOT**  
**12200 VILLEFRANCHE DE ROUERGUE**

Les Corniches de Bourran  
8 rue de Vienne  
12000 RODEZ  
Tél : 05/65/78/13/41  
Email : [snu12@snuipp.fr](mailto:snu12@snuipp.fr)

Madame, Monsieur,

Le SNUipp-FSU 12 a décidé de s'adresser à l'ensemble des parents d'élèves élus aux conseils d'école et aux membres des APE des écoles.

En effet, un trimestre s'est écoulé depuis la rentrée et nous sommes désormais en mesure de faire un premier bilan de la mise en place des rythmes. En Aveyron, ce sont 53 écoles qui travaillent les mercredis matin et ont un nouvel emploi du temps de la semaine.

Depuis le début, le SNUipp-FSU, national et départemental, a cherché à accompagner les collègues, à peser sur la réforme et à défendre une transformation réelle de l'école. Sur le plan local, le SNUipp-FSU 12 a lancé une enquête « rythmes » et a organisé une journée d'informations syndicales sur le sujet des rythmes.

Nous sommes désormais en mesure de vous faire part des réflexions des collègues :

- Les enfants sont fatigués, sans doute plus que d'habitude. Le temps passé en collectif, dans un groupe étendu, encadré de manière souvent insuffisante en nombre d'adultes, génère de l'énerverment, de l'agressivité, de la fatigue.
- Le travail scolaire (nous entendons l'avancée dans les programmes scolaires et les performances scolaires elles-mêmes) ne se trouve pas amélioré. Les collègues en sont au même stade dans les programmes et il n'y a pas d'amélioration dans les résultats.
- Les collègues dénoncent une véritable dégradation de leurs conditions de travail. Les journées sont tout aussi longues, ils ont plus de temps de préparation, plus de déplacements, plus de frais de déplacements. Les animations pédagogiques (la formation des enseignants) se fait le mercredi ou en fin d'après-midi, les locaux scolaires sont partagés (avec tous les problèmes que cela pose...).
- Les conditions de travail des agents territoriaux (ATSEMS, personnels d'entretien et de ménage) sont elles aussi dégradées. Au départ, les agents ont pu se réjouir de voir leur temps de travail augmenter, toutefois, là aussi, les journées s'allongent, les amplitudes deviennent

indécentes, ces personnels prennent en charge des actions pour lesquelles ils ne s'estiment pas formés (activités péri-éducatives), les emplois sont très précaires.

- Les activités péri-éducatives ne sont pas critiquées par les enseignants dans leur contenu et la qualité de celui-ci. Ce qui est pointé, ce sont les inégalités criantes qui en découlent : certaines sont gratuites et d'autres payantes, certaines écoles en proposent et d'autres pas, sur une même commune les contenus ne sont pas les mêmes... Le SNUipp-FSU demande une péréquation des moyens accordés au périscolaire, en effet, une petite commune ayant une classe unique aura beaucoup plus de mal à proposer des activités péri-éducatives et à le financer qu'une sous-préfecture. De plus, pour ces mêmes communes, l'une dispose d'équipements sportifs (salles, stades...) et culturels (médiathèque...), l'autre pas. Le risque de la mise en concurrence des écoles et de la désertification scolaire est bien réel.

Au-delà de ces éléments d'analyse technique, les enseignants sont très lucides mais aussi très inquiets par rapport au risque de municipalisation de certains pans relevant jusque là de l'Education Nationale. Ainsi, il y a un danger à voir les enseignants réduits à enseigner le lire-écrire-compter (les fondamentaux) et laisser les mairies prendre en charge le reste (les arts, le sport...). Le SNUipp-FSU milite pour la polyvalence des enseignants parce que toutes les matières sont constituantes d'un bagage et d'une culture commune. Par ailleurs, ce qui serait laissé aux communes n'entrerait plus dans le champ de l'école de l'école de la république. On créerait donc encore plus d'inégalité. Pour parer à ces difficultés et à ces inégalités, on le sait, ce qui est pertinent, c'est « plus d'école et mieux d'école ».

Aujourd'hui, le SNUipp-FSU 12 a la volonté d'informer les parents d'élèves, mais aussi de fédérer les volontés pour obtenir la suppression de la réforme des rythmes et la mise en place d'une réflexion réelle pour une nouvelle réforme.

Nous vous invitons donc à un  
**RASSEMBLEMENT**  
le **Mercredi 8 janvier à 17H00**

**DECAZEVILLE** devant la Mairie

**MILLAU** devant la Mairie

**RODEZ** devant la DSDEN

(anciennement Inspection Académique), av. P. Carrère à la Gineste (en face Intermarché)

**ST AFFRIQUE** au Jardin Public

**VILLEFRANCHE de Rgue** devant la Mairie

Nous comptons sur votre présence et vous adressons nos salutations cordiales.

Pour le SNUipp-FSU 12,  
Valérie Tavernier